



# Soins palliatifs : Directives anticipées, personne de confiance et procédure collégiale

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Formation destinée aux médecins, IDE, AS et toute personne susceptible d'être concernée par les problématiques de fin de vie dans un établissement de santé ou un établissement accueillant des personnes en situation de handicap.

## PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

## CONTEXTE

Les soignants peuvent être sollicités par les patients et leurs familles pour expliquer la démarche de directives anticipées du choix de la personne de confiance. Ils peuvent aussi être interpellés pour participer à une procédure collégiale dans le cadre de problématiques de fin de vie. Les soignants seront tout autant sollicités sur le plan professionnel que sur leur position subjective et personnelle. Les enjeux renvoient aux valeurs et aux positions éthiques des uns et des autres dans l'équipe. Il peut aussi avoir émergence de conflits et de désaccords. Ce stage vise à donner des points de repère aux soignants pour pouvoir assumer leur fonction et leur rôle.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Comprendre et interpréter des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation procédure collégiale.
- > Savoir lire des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation procédure collégiale.
- > Évoluer dans sa pratique de communication pour être aidant vis-à-vis des patients et de leur entourage dans les situations de fin de vie.
- > Prendre conscience de ses valeurs morales et de ses présupposés sur la fin de vie afin d'éviter des positions d'influence.
- > Promouvoir le travail en équipe de professionnels.
- > Analyser les situations de fin de vie complexes et saisir les implications des prises de décision.
- > Pouvoir gérer des situations conflictuelles.
- > Acquérir une compétence dans la lecture des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation de procédure collégiale

## PROGRAMME

### Apport de connaissances

- > Le contexte législatif de la fin de vie dans le cadre des directives anticipées, de la nomination de la personne de confiance et de l'organisation des procédures collégiales.
- > Le droit des malades d'après les lois de 2002, 2005 et 2016 et selon l'évolution de la loi en 2023.
- > Les niveaux de soins et les limitations des thérapeutiques en soins palliatifs.
- > Les situations particulières liées à la covid19.
- > L'analyse des demandes des patients et de leur entourage pour la rédaction des directives anticipées, la nomination de la personne de confiance ou des demandes d'euthanasie.
- > La pratique de l'entretien clinique avec le patient et ses proches.
- > L'analyse des directives anticipées et des propos de la personne de confiance.
- > Les principes fondamentaux de l'organisation d'une réunion de procédure collégiale.
- > Pouvoir, autorité et soumission dans la dynamique des groupes.
- > Les enjeux éthiques ayant amené à une procédure collégiale.
- > Les conflits dans les équipes, leur résolution.

### Analyse des pratiques

- > La définition des objectifs, l'analyse des liens des patients à leur entourage.
- > La prise de conscience de ses croyances par rapport à la mort.
- > Pouvoir poser des problématiques claires.
- > La subjectivité comme expression du soignant.
- > Négocier ou coopérer ; la communication en groupe.
- > Les conditions optimales d'un travail en équipe.
- > Le travail en professionnalité face au conflit.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances législatives, exposés et diaporamas, échanges et réflexions collectives, analyse des pratiques et situations cliniques, jeux de rôle.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Laurent CALVEL, Professeur Associé des Universités de Médecine Palliative Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Strasbourg, Chef du service de soins d'Accompagnement, de soins de Support et de soins palliatifs des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.  
Courriel : laurent.calvel@chru-strasbourg.fr

## ANIMATION

Pr Laurent CALVEL.

Daniel GROSSHANS, Psychologue clinicien et Formateur, 20 ans de pratique en soins palliatifs, partenaire du service de soins palliatifs du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg.  
Courriel : grosshans.d.uds@gmail.com

### INTER ÉTABLISSEMENTS

**Durée : 3 jours**

**En 2023**

Référence : SRI23-1129A  
du 13 décembre 2023  
au 15 décembre 2023

**Tarif**

1145 €

Repas de midi pris en charge  
par les organisateurs.

**Lieu**

Université de Strasbourg -  
Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal  
Lefebvre  
67100 Strasbourg

**EN INTRA, POSSIBILITÉ  
D'ABORDER : DIRECTIVES  
ANTICIPÉES, PERSONNE  
DE CONFIANCE ET/OU  
PROCÉDURE COLLÉGIALE :  
NOUS CONSULTER**

### Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

s.rubini@unistra.fr

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.